PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU VENDREDI 21 MARS 2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ,** et le **VENDREDI 21 MARS 2025 à 11h15,** le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en deuxième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL **le 12 mars 2025.** Clôture de la séance **à 13h25.**

La séance a été ouverte par le 1er Vice-Président, Monsieur Stéphano DIJOUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît / M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Frédéric SEGART, Membre du Bureau suppléant et délégué de la commune de Cilaos / M. Marcel DAMOUR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. Henry HIPPOLYTE, Délégué titulaire de la Commune du Port / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M André M'VOULAMA Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Marie.

ÉTAIENT REPRESENTÉS : M. Josian ZETTOR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu par M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre / M. André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux par M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes par M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE : 12h08, arrivée du Président.

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE :

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS : M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Armand VIENNE, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué de la commune de Saint-Philippe / M. Dominique PANAMBALOM, Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Rose / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des Articles L. 2121-17 et L.5211-10 du code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Comité Syndical. Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que cette délibération est publiée sur le site internet officiel du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 16 sur 24 (13 présents et 3 représentés) et à partir de 12h08 17 sur 24 (14 présents et 3 représentés)

Le Procès-verbal de l'instance du vendredi 21 mars 2025 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du vendredi 21 mars 2025.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- Le procès-verbal du Comité Syndical du 21 mars 2025 est adopté à l'unanimité –

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion.

Le déroulé de séance :

Monsieur le Président présente ensuite le déroulé de cette séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

❖ **DIRECTION GÉNÉRALE :**

Rapport n°25/02-01 : Cyclone intense Garance – Répondre aux urgences.

Rapport n°25/02-02 : Déport de l'élu local et délégation de pouvoir.

❖ **COMMUNICATION :**

Rapport n°25/02-03 : Changement de dénomination du SIDÉLEC Réunion vers Territoire d'Énergie Ile de la Réunion.

Rapport n°25/02-04 : Participation du SIDELEC Réunion à la 36ème édition du Salon de la Maison.

❖ **PÔLE RESSOURCES :**

Direction des Finances

Rapport n°25/02-05 : Financement de la délégation FNCCR pour la Commission ZNI.

❖ **PÔLE ÉLECTRIFICATION RURALE :**

Rapport n°25/02-06 : Convention de transfert de maitrise d'ouvrage ponctuel délégué pour l'enfouissement de l'avenue Ile de France sur la commune de Saint-André.

DÉCISIONS :

Point d'étape des membres d'EDF sur le Cyclone Garance.

Rapport n°25/02-01 : Cyclone intense Garance – Répondre aux urgences.

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre pour une présentation du rapport.

Le Président ainsi que les élus tiennent à remercier EDF pour le point d'étape sur la situation concernant le cyclone Garance. Ils souhaitent également exprimer leur gratitude pour la réactivité et le dévouement dont EDF a fait preuve afin de répondre aux besoins de la population réunionnaise, notamment face aux importants dégâts causés

par le cyclone au niveau de l'approvisionnement électrique. Cette solidarité et cette efficacité sont particulièrement appréciées dans ces moments difficiles.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Sortie du Président à 12h15.

- **<u>Rapport n°25/02-02</u> : Déport de l'élu local et délégation de pouvoir.**

Monsieur Stéphano DIJOUX,1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre fait part du rapport.

Monsieur Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul demande à ce que la séance de débat sur ce rapport se déroule à huis clos.

L'ensemble de l'assistance administrative a alors quitté la salle d'assemblée. Le huis clos a commencé à 12h20 et s'est terminé à 12h41.

Le Comité syndical a informé l'assistance de l'issue du débat. L'issue est la suivante : Monsieur Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul demande un temps de réflexion, étant donné qu'il a été proposé de le désigner en tant que bénéficiaire d'une délégation de pouvoir pour les achats et marchés publics.

Les autres membres du comité sont d'accord. Il a été décidé que ce rapport doit être reporté, afin que chaque membre puisse prendre le temps de la réflexion, avant de valider cette proposition de délégation de pouvoir.

Par voie de conséquence, le présent rapport est rejeté.

Le Comité syndical a décidé que ce rapport sera présenté à nouveau, à la prochaine instance plénière du vendredi 28 mars 2025.

- **<u>Rapport n°25/02-03</u> : Changement de dénomination du SIDÉLEC Réunion vers Territoire d'Énergie Ile de la Réunion.**

Monsieur le Président accorde la parole à monsieur Eric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis pour une présentation du rapport.

Les élus ont pris connaissance du rapport concernant la dénomination du SIDÉLEC Réunion, pendant l'instance.

Les membres du comité syndical estiment que :

- Monsieur Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon, estime que le nouveau nom proposé n'est pas approprié, en raison du risque de confusion avec la SPL Énergie Réunion ;
- Monsieur Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon, Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André, ont déclaré qu'il n'est pas opportun de changer le nom de l'établissement actuellement ;
- M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons, en revanche a affirmé clairement son opposition à changer le nom de l'établissement public.

De manière générale, la majorité des membres du Comité syndical, ce sont opposés au présent rapport.

Après délibération, il a été décidé de ne pas procéder au vote sur ce rapport, car Monsieur le Président estime qu'un tel projet doit être voté à l'unanimité, et par conséquent, il doit être écarté.

Il n'y en a pas d'autres remarques, le rapport n'est pas adopté.

- **<u>Rapport n°25/02-04</u> : Participation du SIDELEC Réunion à la 36ème édition du Salon de la Maison.**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Eric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis. Il présente le rapport.

Le Président précise que le 36ème salon de la maison se tiendra du 1er au 11 mai 2025, au Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis – NORDEV.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/02-05</u> : Financement de la délégation FNCCR pour la Commission ZNI.**

Monsieur le Président cède la parole à monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André, pour une présentation du rapport.

Le SIDELEC Réunion contribuera à hauteur de 2000€ pour couvrir les frais d'hébergement et de transport des membres de la délégation.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°25/02-06</u> : Convention de transfert de maitrise d'ouvrage ponctuel délégué pour l'enfouissement de l'avenue Ile de France sur la commune de Saint-André.**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Eric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon. Il présente le rapport.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

<u>Divers</u> :

Monsieur le Président clôture la présente instance.

Fin de séance à 13h25.

Monsieur le Secrétaire de séance,

Patrice ELLAMA,

Le ...../...../ 2025, à .....

28 MARS 2025

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
SIDELEC Réunion

Monsieur le Président,
Maurice GIRONCEL,

Le ...../...../ 2025, à .....

28 MARS 2025

SIDELEC SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Le Président
Maurice GIRONCEL